

## édito

### Impossible n'est pas JA !

Après un an et demi, les États généraux de l'alimentation commencent enfin à se concrétiser. Ce débat inédit a finalement débouché sur des outils visant à améliorer le revenu des paysans. La loi a été promulguée, la première ordonnance est sortie en décembre 2018 – avec du retard. Depuis le début, notre position n'a pas changé : nous ne jugerons ce chantier achevé qu'une fois que les agriculteurs auront vu des euros revenir dans leur cour de ferme. 2019 sera une année cruciale : il faudra s'assurer que la loi soit bien appliquée et que les bonnes intentions se traduisent en actes.

Pour cela, nous savons que nous pouvons compter sur la force du réseau JA. Un exemple ? Quand la suppression du TO-DE a été annoncée, tout le monde nous disait que nous n'avions aucune chance de récupérer ces aides pour les employeurs de travailleurs saisonniers. Mais le travail de notre réseau, dans toute la France – parfois en manifestant, parfois en convainquant les élus – a fini par payer. Quand l'ensemble du réseau se met en ordre de bataille, avec de la méthode, et avance dans le même sens, impossible n'est pas JA ! Un exploit à souligner dans une année syndicalement chargée. Sécheresse, réformes de la fiscalité agricole, de la Pac, des Zones défavorisées simples (ZDS), etc. Il faut saluer l'incroyable travail fourni par le réseau en 2018. De quoi aborder les élections des chambres d'Agriculture, en ce mois de janvier 2019, avec confiance et ambition.



Jérémie Decerle,  
président  
de Jeunes  
Agriculteurs



Samuel Vandaele,  
secrétaire général  
de Jeunes Agriculteurs

« Le chantier des EGA ne sera achevé qu'une fois que les agriculteurs auront vu des euros revenir dans leur cour de ferme. //



« Sur le TO-DE, le travail de notre réseau – parfois en manifestant, parfois en convainquant les élus – a fini par payer. //



# Renouvellement des générations en agriculture

## OBTENU

- La possibilité de réaliser un second PPP financé
- Assouplissement des sanctions liées à la DJA (contrôles et déchéances)
- Aboutissement du projet multi-acteurs PAI/CEPPP
  - > Numéro Indigo ;
  - > Cartographie des financements
  - > Uniformisation de la charte graphique
  - > Formation des chargés de mission
  - > Journée de mutualisation
- Inn'OVIN : Réalisation de plaquettes et vidéos pour favoriser l'installation en filière ovine

## ÉVITÉ

- La mise à mal de l'abattement fiscal jeune installé

## LES TRAVAUX CONTINUENT

- Sur le projet multi-acteurs Stage à l'étranger
- Sur le projet multi-acteurs Transmission avec la démarche Expertis, qui verra une déclinaison sur le terrain dans les régions Centre et Pays de Loire
- Sur la mise en place d'une mesure fiscale incitative vis-à-vis de la transmission

## Revenu

## OBTENU

Les États généraux de l'Alimentation (EGA) ont permis d'obtenir de nombreuses avancées :

- Encadrement des promotions des denrées alimentaires : pour deux ans et à titre expérimental, les promotions maximales autorisées seront de 34% en valeur et de 25% en volume.
- Relèvement du Seuil de revente à perte (SRP) : à partir du 1<sup>er</sup> février 2019 et pour deux ans, le SRP sera relevé de 10% à titre expérimental sur tous les produits alimentaires.
- Renforcement des sanctions pesant sur les acheteurs (astreinte journalière de 2% du chiffre d'affaires avec plafond à 5M€ en cas de non-publication des comptes).
- Construction du prix en marche avant
  - > Contrats désormais proposés par les producteurs ou leurs OP
  - > Les prix prendront désormais en compte des indicateurs moyens de coûts de production
- Sanction des prix abusivement bas qualifiés au regard des coûts de production agricoles
- Dénonciation publique des mauvaises pratiques
- Saisie du juge en cas de litige non résolu à l'issue de la médiation

■ JA travaille activement pour une sortie rapide des ordonnances d'application de la loi.

## LES TRAVAUX CONTINUENT

## Élevage

## OBTENU

- Relance des conférences de bassin en filière laitière (à l'image de la conférence de bassin Ouest)
- Création de l'interprofession des volailles de chair Anvol, dont JA est membre fondateur

## ÉVITÉ

- L'interdiction de l'élevage des poules et lapins en cage
- La perte de l'aide couplée « Veau label »
- Un durcissement des règles de bien-être animal dans les États généraux de l'Alimentation (EGA)

- Suivi de l'application des plans de filières

## LES TRAVAUX CONTINUENT

## Registre des actifs

L'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> juillet 2018, du registre des actifs piloté par l'APCA

## LES TRAVAUX CONTINUENT

Sur la définition de l'actif professionnel agricole

## Innovation

## OBTENU

Charte Datagri : mise en place avec la FNSEA d'une charte éthique pour protéger les données agricoles ainsi qu'une labellisation des entreprises.

## LES TRAVAUX CONTINUENT

Travail en cours sur le Programme national de développement agricole et rural (PNDAR)

## Loup — **OBTENU**

- LE DROIT DES ÉLEVEURS À DÉFENDRE LEURS TROUPEAUX TOUTE L'ANNÉE FACE AUX ATTAQUES DE LOUP (TIR DE DÉFENSE SIMPLE HORS PLAFOND)
- L'AUGMENTATION DU PLAFOND ANNUEL DE PRÉLÈVEMENT À 51 LOUPS
- LE MAINTIEN DES BRIGADES LOUP
- POUR TENDRE VERS L'OBJECTIF DU «ZÉRO ATTAQUE»

**LES TRAVAUX  
CONTINUENT**

## ENVIRONNEMENT

### **OBTENU**

- La construction, puis la reconnaissance de la démarche du Contrat de solutions avec 40 organisations partenaires. La profession agricole est reconnue motrice d'un avenir de solutions – et non d'interdits – en matière d'utilisation de produits phytosanitaires.
- Gestion quantitative de l'eau: lancement des Assises de l'eau et réinvestissement du gouvernement sur ce dossier.

## **ÉVITÉ**

- De nombreuses contraintes supplémentaires dans le dernier arrêté sur l'utilisation des produits phytosanitaires

- De nouvelles normes environnementales, au profit d'engagements dans les plans de filières
- L'inscription dans la loi du retrait du glyphosate sous trois ans.
- Séparation vente-conseil des phytos: JA a évité l'obligation d'une séparation capitaliste de la vente et du conseil sur le conseil en saison.
- JA œuvre pour généraliser les paiements pour services environnementaux via la mise en place de contrats privés.

**LES TRAVAUX  
CONTINUENT**

## Foncier

### **ÉVITÉ**

- > La suppression à titre expérimental du contrôle des structures

- > Sur la préparation d'une loi sur le foncier agricole en 2019 ou 2020

## Pac et international

### **OBTENU**

- **JEUNES AGRICULTEURS:** LES ÉTATS MEMBRES SONT AUTORISÉS À AUGMENTER DE 25 % À 50 % LE MONTANT DES PAIEMENTS DE BASE, DANS LA LIMITÉ DES PLAFONDS SURFACIQUES EXISTANTS. PAR AILLEURS, LES JEUNES AGRICULTEURS POURRONT MAINTENANT BÉNÉFICIER DE LA MAJORIZATION POUR UNE PÉRIODE DE CINQ ANS À COMPTER DE LA DATE D'INSTALLATION, PEU IMPORTE À QUEL MOMENT ILS EN FONT LA DEMANDE, PENDANT CETTE PÉRIODE.

- **COUPLAGE:** LES AIDES COUPLÉES NE SERONT PLUS RESTREINTES À UNE RÉDUCTION DE VOLUME

- **SIMPLIFICATION DES RÈGLES DU VERDISSEMENT**

- **RENFORCEMENT DU RÔLE DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS (OP)** PERMIS PAR L'ÉLARGISSEMENT DES EXEMPTIONS AU DROIT DE LA CONCURRENCE

- **ASSURANCE RÉCOLTE:** IL SERA POSSIBLE DE SUBVENTIONNER LES ASSURANCES RÉCOLTES DÉS 20 % DE PERTES (AU LIEU DE 30 % ACTUELLEMENT) ET DE PROPOSER UN COFINANCEMENT PUBLIC À HAUTEUR DE 70 % DU COÛT DE LA PRIME (AU LIEU DE 65 %)

- **L'INTERDICTION DES IMPORTATIONS DISTORSIVES** (PRODUITS QUI NE RESPECTENT PAS LES STANDARDS DE L'UE) DANS LE CADRE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION (EGA)

- **LA FINALISATION DE L'ACCORD COMMERCIAL AVEC LE MERCOSUR**

### **ÉVITÉ**

- **POUR FAIRE AVANCER LES IDÉES DE JA DANS LA PAC 2020**

**LES TRAVAUX  
CONTINUENT**

## Étiquetage

### **OBTENU**

- L'EXPÉRIMENTATION DE L'ÉTIQUETAGE DE LA VIANDE ET DU LAIT DANS LES PRODUITS TRANSFORMÉS (QUI S'EST ACHEVÉE LE 31 DÉCEMBRE 2018) EST UN SUCCÈS.

- JA MILITE POUR LA PROLONGATION DE CETTE EXPÉRIMENTATION POUR DEUX ANS.

**LES TRAVAUX  
CONTINUENT**

## Sanitaire

### **OBTENU**

- Influenza aviaire:

- > Pérennisation de l'activité économique des exploitations grâce à une indemnisation à la hauteur des pertes subies et à la prolongation de la période de prise en charge.
- > Les dossiers de certains jeunes agriculteurs ont été réintégrés grâce à notre mobilisation.

- Fièvre catarrhale ovine (FCO): préservation des flux commerciaux et de l'activité des éleveurs

# Fiscal-social **OBTENU**

- Mise en place de l'épargne de précaution à la place de la DPA et de la DPI. Mécanisme simple (épargne à hauteur de 50 % de la somme déduite), flexible (jusqu'à 41 400 €/an, en fonction des bénéfices) et responsabilisant (utilisation libre des sommes dans les dix ans)
- TO-DE: allégement total des charges patronales pour les employeurs de saisonniers sur 1,2 Smic jusqu'en 2021
- GNR: maintien du remboursement de la TIC sur le GNR agricole jusqu'à fin 2020, puis mise en place d'un tarif réduit à partir de 2021 (détaxe sur la facture d'achat, reste à charge de 3,86 €/hl)

## ÉVITÉ

- La disparition de l'exonération des plus-values professionnelles

## LES TRAVAUX CONTINUENT

- Triplement des plafonds d'abattement en cas de succession ou de donation de terre. Exonération de 75 % des taxes à hauteur de 300 000 € de foncier
- Adaptation de l'impôt sur les sociétés pour les structures agricoles
- Moyenne triennale fiscale: réduction du délai d'option
- Relèvement des seuils de rattachement des activités accessoires: 50 % du CA global ou 100 000 €

# Sécheresse

- Organisation de réunions, sous l'égide des Préfets de région, pour identifier les stocks de fourrage mobilisable et faciliter l'organisation d'opérations de solidarité
- Degrèvement TFNB simplifié pour les zones sinistrées
- 15 M€ supplémentaires pour l'allégement des cotisations MSA pour l'ensemble des intempéries 2018
- Engagement de souplesse dans le traitement des dossiers de calamités agricoles

## LES TRAVAUX CONTINUENT

- Possibilité de complément d'indemnisation par les régions

# Viticulture **OBTENU**

- Des majorations pour les jeunes viticulteurs dans le Programme national d'aides 2019-2023:
  - > Bonification de 5 % sur la mesure Investissement
  - > Majoration de 1 000 €/ha de l'indemnisation sur la mesure Restructuration et critère de priorité en cas de dépassement
  - > Revalorisation de 250 €/ha sur la mesure Restructuration pour les viticulteurs qui souscrivent à une assurance climatique

## Territoires

## OBTENU

- Le maintien de la tranche de prorata 50-80 % des Surfaces peu productives et l'élargissement à 38 départements de l'ouverture de l'admissibilité des surfaces peu productives
- ZDS : en 2019, les agriculteurs sortants bénéficient d'une aide atteignant 80 % de l'ICHN 2014-2020 (et 40 % en 2020). Les jeunes agriculteurs déjà installés dans les communes sortantes conservent la majoration de la DJA qui leur a été attribuée.

## ÉVITÉ

- ZDS: JA a évité que de nombreux territoires sortent du zonage. Hélas, tous n'ont pas pu être réintégrés.

## LES TRAVAUX CONTINUENT

- ZDS: JA œuvre pour renforcer l'accompagnement des territoires qui sortent du zonage ZDS, via un soutien financier au revenu et des aides aux investissements.
- ICHN: dans le contexte d'une enveloppe budgétaire limitée, JA travaille pour maintenir le lien ICHN-élevage. JA est contre l'ouverture à une ICHN végétale.
- Zones intermédiaires: JA travaille pour obtenir des dispositifs spécifiques pour accompagner le développement économique de ces territoires.

# Agriculture biologique **OBTENU**

- Un nouveau règlement européen conforme aux demandes de JA :
  - > Maintien de la mixité au niveau d'une exploitation
  - > Plus de conformité dans les produits importés
  - > Des pratiques plus harmonisées entre États membres
- Prolongation et relèvement du crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique de 2 500 € à 3 500 €

## LES TRAVAUX CONTINUENT

- Négociation en cours sur le plan Ambition bio 2022
- Lobbying pour accélérer le calendrier de versement des aides